

le 31 janvier 2023

Aux conseillers UTR
Titulaires et Suppléants

Pour information :

Aux responsables de
sections

COMPTE RENDU du conseil syndical **Lundi 30 janvier 2023**

Participants : Joëlle BARBIEUX - Marie Antoinette BEGHIN - Pierre BEGHIN- Robert CAMPAGNIE - Jean Luc CASSETTO - Philippe CATRICE - Pascal DESCAMPS -Jacques DEVODDERE - Maïté DRUELLE - Pierre DU-FLOT - Françoise DUPORTAIL – Joël EMPIS -Jean FICHEZ - Michèle GANNE - Michèle HELYNCK - Claude JANSSENS- Gaby MEGANCK- Bernadette PEIGNAT- Annick PICAVEZ- Claudine PRUVOST -Pierre RICHARD- Bruno ROBIN - Jean-Claude VANLANDEGHEM- Martine WARNIER -

Excusés : Christian BOURDON - Jean Michel CATOIRE - Pierrette CATENNE - Bruno DEBOODT- Jean Claude HOSTENS - Christian LE CORF - Dominique LEMAN

Présidente de séance : Joëlle LEGRAND BARBIEUX

Secrétaire de séance : Martine WARNIER

I. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 21 NOVEMBRE 2022

Approuvé à l'unanimité

II. DEMISSION DE JEAN-FRANCOIS DE CONNINCK DE TOUS SES MANDATS A L'UTR

- Pour que le bureau soit complet (8 membres), proposition d'intégrer Pierre Richard en tant que membre du bureau.

- Rappel : il avait été élu lors du conseil du 21 novembre pour être en tutelage au sein du bureau.
- Vote : Pierre RICHARD est élu à la majorité.

III. RENTREES DES COTISATIONS 2022

1) Présentation

Une synthèse a été adressée à chaque membres du conseil. Perte de 260 cotisations depuis 2020 mais les montants sont plus élevés.

Rappel :

- Radiation d'adhérents qui n'ont pas versé de cotisations depuis plusieurs années.
- Les cotisations payées aujourd'hui arrivent trop tard pour être reprises en 2022. Ces chèques seront versés sur le l'exercice 2023.
- Les cotisations doivent être payées en début d'année.

2) Débats

- Le tableau adressé par le bureau est satisfaisant.
- Baisse faible mais continue du nombre d'adhérents.
- Cette baisse est parfois liée aux décès mais aussi au manque de contacts avec les syndicats d'actifs. Il faut faire un point sur cette problématique.

3) Rappel :

- Les cotisations doivent être payées en début d'année sinon pas de rentrées hors PAC.
- Les sections doivent faire les rappels afin de tenter de rattraper certains « démissionnaires ».
- En cas de démission, l'adhérent perd immédiatement son adhésion à la MGEN, dans ce cas, il est impératif de prévenir Pierre BEGHIN qui fait le nécessaire pour effectuer le signalement à la MGEN.
- Si les chèques sont envoyés en fin d'année, pas de rentrée pour l'exercice en cours.
- Le PAC fonctionne bien et pas de problème en cas de démission.

4) Décisions.

- Les relances peuvent être faites en même temps que l'envoi des attestations.
- Rappeler la déduction fiscale de 66%.
- Nécessité d'indiquer le montant de la cotisation lorsque les sections font les rappels.
- Donner les informations concernant le Prélèvement automatique (notamment les prélèvements sont immédiatement suspendus en cas de démission).
- Répondre aux mails de Joëlle.

IV. Actualité Action : réforme des retraites :

1) Manifestation du 19 janvier 2023

- 5600 participants CFDT.
- En l'absence de service d'ordre, pas moyen de faire respecter notre place dans la manifestation. La CFDT est donc responsable de cette situation. Nécessité de faire remonter ce problème.

2) Critiques des adhérents parvenues aux sections sur les positions de la CFDT :

- Volonté de ne pas manifester avec les « extrêmes ».
- La réforme est satisfaisante.
- Les critiques de la CFDT sont justifiées mais il y a nécessité de trouver des ressources et nécessité d'une réforme même imparfaite.
- Difficulté de se positionner pour les sympathisants ou adhérents de RENAISSANCE.
- Peu de personnes sont opposées à la réaction de la CFDT.
- Des personnes non adhérentes se rallient aux positions de la CFDT.
- Certains élus RENAISSANCE critiquent certains points de la réforme notamment les points qui ont des conséquences sur les femmes.

3) Débats :

- La position du congrès devient la position de la CFDT à l'issue du congrès (Laurent BERGER n'est pas toute la CFDT et l'argument des 64 ans n'est pas nouveau. On ne suit ni la CGT ni le gouvernement.).
- Laurent BERGER n'a pas été écouté par le gouvernement notamment sur la crise sociale de notre pays.
- Le blocage est notamment sur l'âge pivot.
- Réponse par notre argumentaire produit par la confédération (16 janvier 2023) est le plus utilisable.
- Les démissions ne devraient pas être majoritaires. Ce qui est inquiétant, ce sont les démissions après notamment si on négocie.

4) Propositions adoptées par le conseil.

- Adresser un argument par jour sur Facebook.
- Utiliser le site également en reprenant l'intégral du congrès.
- Adresser un courrier à tous les adhérents après la manifestation du 31 janvier qui relie l'argumentaire technique de la CFDT (pénibilité, réforme du chômage, report de la surcote, chômage des + de 55 ans...) et ajouter le lien sur la pétition.

5) Prochaines actions

- Manifestation du 31 janvier: 14h30 rue de Paris, (au même endroit que la manif du 19 janvier 2023).
- Affichage la nuit du 2/3 février 2023 organisé par l'UTI. Le but est d'afficher sur les panneaux publics en créant un effet de surprise. Appel aux volontaires pour cette nuit. Il sera créé des équipes de proximité et les retraités seront associés aux équipes locales. Ne pas hésiter à prendre des photos.

V. **Vie des Sections:** rencontres avec les députés

- 1) ARMENTIERES : rencontre avec VICOT le 3 février à LOMME. Préparation le 1er Février.
- 2) ROUBAIX : pas de nouvelle de la 6ème et 7ème donc nouvel envoi prévu.

- Rendez-vous avec France Insoumise : bien passé en suivant le plan de la fiche. Tous les sujets abordés. Il connaît assez bien les sujets sauf l'ASPA. Il a souhaité avoir un interlocuteur de la section pour le suivi.
- La section va renvoyer la fiche au bureau de l'UTR pour le suivi.

3) LILLE :

- Fiche remplie.
- 4 Députés dans la zone de Lille dont un Rassemblement National (non contacté par décision du Conseil notamment) :
- 3 députés ont répondu :
- ✓ QUATENNENS : l'équipe a rencontré les assistants. La réunion a duré une demi-journée et a fait l'objet d'un vrai dialogue malgré les difficultés de contact avec FI. Mais les assistants n'ont pas apporté de réponse mais ont bien pris note des revendications.
- ✓ LISO par visio : ½ heure. Elle a fait la promo du gouvernement. Pas d'écoute, pas d'échange.
- ✓ BERNALICIS : dialogue humain. Sur le suivi, demande d'information et de contacts réguliers.
- Constat : les députés ne connaissent pas le terrain

4) TOURCOING :

- LEDOUX (renaissance) : pas de réponse
- SPILLEBOUT (Renaissance) : ½ heure. Présentation des actions des retraités de la CFDT. Loi grand Age, santé. Elle répondra à une 2ème demande.

5) Décisions :

- En l'absence de réponse des députés, se rendre directement aux permanences.
- Faire un petit article sur ces rencontres pour notre bulletin en indiquant ceux qui ne répondent pas y compris en l'adressant à l'UCR pour RETRAITE MILITANT en joignant des photos.
- Informer le bureau avant le prochain conseil prévu en mars
- Contacter les sénateurs

6) Actions prévues pour les semaines à venir.

- Manifestation du 31/01/23.
- RDV avec Jean Marc DEVOS (centres sociaux de Tourcoing) pour démarrer le Pacte du Pouvoir de Vivre.

VI. Plan de travail : infos des différentes commissions depuis le conseil UTR du 21 novembre 2022

1) Commission info/com

- a) FACEBOOK : page créée depuis une quinzaine de jours au nom de « l'Union Territoriale des Retraités de la Métropole Lilloise » et non de l'UTR pour rendre notre organisation lisible par tous.

Des posts ont déjà été faits.

Ne pas hésiter à devenir « ami » pour avoir les informations et à partager pour élargir la toile.

- b) Correspondants par section pour siéger à la commission : Michèle à Roubaix. Appel à d'autres sections.

2) Commission formation : prochaine réunion : 23 février

➔ Liste des formations :

- 7 mars formation nouveaux adhérents.
- 16 mars « conduire une réunion » se tiendra à Armentières, y sont invités tous les membres des bureaux des ULR.
- 6/7 avril : prendre sa place dans la CFDT Retraités.
- 28 mars : formation CVS proches aidants à Arras (URR) - Animation : Jacques RASTOUL et Bernard DEHUY, Pierrette CATENNE.
- 21 mars à CREIL, 28 novembre à ARRAS (URI) : Comment répondre aux questions retraite ? On pourrait en proposer une sur Lille. A noter l'article paru dans Syndicalisme Hebdo « Le guide des pensions, conçu par la CFDT Retraités connaît un franc succès. Depuis la présentation de la réforme des retraites par la Première ministre sa consultation bat tous les records ! » : les questions posées sont passées d'une bonne

vingtaine à 200 par jour. Cela démontre une inquiétude. Il faut multiplier ces formations.

→ 20 janvier, rencontre conseillers :

Le bilan des travaux va être adressé prochainement aux conseillers de l'UTR.

- Rencontre nouveaux adhérents du 7 février. 12 inscrits à ce jour. C'est peu tenant compte du nombre de nouveaux adhérents.
- Cette rencontre doit servir à repérer les candidats possibles à la formation du 7 mars « Accueil des nouveaux retraités ». Pour que les sections puissent les relancer, Joëlle adressera à chaque section la liste des nouveaux adhérents de 2020, 2021, 2022.
- Décision : le Conseil donne son accord pour que les sections fassent des rappels.

3) Commission développement : proposition à la suite de la rencontre du 11 janvier 2023

→ Rencontre débat sur bien vieillir dans la dignité (27 mars 2023 à Lille

- On doit rester sur l'information et non sur le débat (sujet trop sensible).
- Ne peut-on pas allier les deux : soins palliatifs et suicide assisté ?
- On n'empêchera pas le débat sur le suicide assisté. Le lien entre les deux paraît incontournable.

- Vote indemnisation : adopté à la majorité (2 contres).

- Vote sur 2 rencontres (une sur les soins palliatifs) et une sur la fin de vie : 6 pour.
- Vote sur une seule réunion avec les deux sujets : 11 pour, 5 abstentions.

- Les deux sujets seront traités dans la même rencontre.
- La commission Développement contactera un représentant de l'ADMD pour connaître les possibilités d'intervention.

- ➔ Semaine bleue : du 2 au 9 octobre 2023. Le thème de la semaine bleue : « changer notre regard sur les aînés, brisons les idées reçues »
- plus rien se fait par rapport à la semaine bleue.
- Cette semaine donne la possibilité de garder le lien avec les adhérents.
- Quelles actions ? : Goûter ? Activité ? Spectacles ?
- rappel : résolution du congrès : engagement de la CFDT.

Proposition d'actions décentralisées au niveau des ULR. Il faut que les ULR invitent les gens des SSR.

4) commission protection sociale : le 24 janvier 2023

a) Sujet : APA :

- ➔ Utilisation du document suite à une mission d'auto-évaluation du département du nord.
- ➔ Tous les sujets ne sont pas à travailler. 3 sujets retenus.
 - Communication auprès des adhérents.
 - Travail auprès des aidants.
 - Grille GIR :
- ➔ Il faut travailler avec les personnels concernés et les partenaires (centres sociaux, CVS, mandatés CCAS CDCA...)
- ➔ Possibilité de la création d'une brochure et donc préparer un questionnaire pour recueillir les aspects sur le sujet de l'APA à domicile ou en établissement.

b) Débats :

Gros travail . Ce travail paraît énorme mais si c'est possible, pourquoi pas ? Il faut cibler et prendre les choses au fur et à mesure. Il n'y a pas d'urgence. Il faudra faire vivre ce document. Ça peut servir dans les AG et congrès d'actifs.

Le Conseil donne son accord pour poursuivre ces travaux.

5) Commission loisirs : point sur les inscriptions pour la sortie du 13 avril 2023

- Liste des inscrits : 22.
- places limitées à 50 (taille d'un bus).
- Il ne faut pas tarder à s'inscrire.

VII. Préparation du congrès UCR

a) Amendements

- 20 mars conseil URR élargi à ARRAS. 10 personnes par UTR.
- Des sections se sont réunies pour effectuer les amendements.
- Il faut adresser les amendements avant le 3 février pour que la commission des résolutions ait connaissance des amendements avant la réunion du 8 février

b) Délégation au congrès : 5 personnes respectant la parité : Proposition

- Joëlle BARBIEUX
- Pierre RICHARD
- Jacques DEVODDERE
- Carole MOMONT ; SSR S3C
- Carole MOTTEZ : ULR de Lille

c) Débats

- Il aurait fallu demander aux membres du Conseil d'abord.
- On ne peut dire non mais pas d'accord avec la méthode. Il faut demander au Conseil.
- C'est un moyen d'intégrer des nouveaux.
- Les sections ont été consultées pour leur accord.
- Le bureau s'engage à faire différemment pour le prochain congrès.
- Il est rappelé que le bureau n'a pas eu de réponse à la commission des résolutions. Il a fallu faire plusieurs rappels.

d) Vote pour intégrer Claudine PRUVOST membre de droit au Conseil à la commission des résolutions (aucun texte ne prévoit cette option).

Vote pour à l'unanimité

VIII. Préparation de l'AG UTR de mi mandat 26 septembre 2023 à LILLE

a) Poste de secrétaire

Michèle ne se représente pas. Il faut un ou une candidate

b) Propositions

- Stands : CEZAM, ETHIQUE SUR L'ETIQUETTE, AMNESTY INTERNATIONAL, ATD QUART MONDE, MGEN
- Présentation diaporama en ciblant ce qui est positif.
- Ce n'est pas le bilan du bureau mais celui de l'UTR dont les sections font partie intégrante.
- Le bureau évoquera le travail des commissions et de son action propre et mettra en forme les interventions des sections qui devraient être remises avant fin juin.
- Des perspectives seront établies sur le travail à réaliser avant le congrès suivant.
- L'après-midi : thème : la mobilité.

c) Débats

Roubaix propose une pièce de théâtre qui aborde tous les sujets relatifs aux seniors suite une rencontre « action la parole aux seniors » au cours de laquelle des contacts ont été pris.

d) Décisions

Demande de précisions pour prendre la décision au prochain conseil.

Le conseil donne son accord pour que les sections fassent une intervention et sur le déroulé.

IX. Journal UTR de Mars/Avril 2023

- Beaucoup d'articles prévus mais pas rédigés ni quelles personnes vont écrire ces articles.
- Il faut les articles pour le 1er mars 2023.

X. Divers :

1) Journée internationale des droits des Femmes. Rencontre organisée par l'UCR prévue à Paris le 23 mars sur le thème regard sur le vieillissement. Pas de précision à ce jour sur la possibilité et sur le temps d'intervention possible ni sur le lieu. Martine référente de la charte contre les violences sexistes et sexuelles s'y rendra. Elle propose aux conseillers de faire parvenir des questions et s'engage à en faire un compte rendu. Il a été souligné que d'autres personnes peuvent se proposer mais que la jauge de cette rencontre est de 80 maximum.

2) Réponse à la carte .

Gros travail de Philippe CATRICE sur le retard. Sur le suivi, ce devra être plus facile.

3) Confédération : tour de France des syndicats. Réunion prévue dans l'année. 2 personnes par UTR dont le secrétaire de l'UTR.

4) Conseil sur une journée : le conseil donne son accord. Les sections peuvent faire des remontées au bureau pour alimenter le Conseil.